



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
01.03.2007

Date de la convocation des conseillers :
01.03.2007

point de l'ordre du jour no:
05

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 9 mars 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Hoffmann, Hannen, Jaerling, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Biever, secrétaire adjoint

Absents : Snel, Roller, Huss, Knaff, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Le Conseil Communal;

Objet: Théâtre municipal de la Ville d'Esch-sur-Alzette : bénéficiaires de 2 places gratuites

Vu la lettre du Ministère de l'Intérieur, service du contrôle des finances communales, aux termes de laquelle il demande une liste des personnes, respectivement groupe de personnes qui ont droit à 2 places gratuites au Théâtre de la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

Vu la liste des bénéficiaires établi par le chef de service administratif du Théâtre municipal en date du 6 février 2007 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e
à l'unanimité

à partir du 9 mars 2007 le relevé des personnes bénéficiant de 2 places gratuites au Théâtre municipal, à savoir :

- Membres de la Cour Grand-Ducale
- Ambassades accréditées au Luxembourg
- Membres du Gouvernement
- Collège des bourgmestre et échevins et Conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette
- Bourgmestre Honoraire
- Secrétaire communal de la Ville d'Esch
- Police : Directeur régional Sud
- Directeurs des Lycées de la Ville d'Esch
- Directeurs et Présidents des Instituts Culturels de la Ville d'Esch
- Commandant des Sapeurs Pompiers
- Personnel du Théâtre
- Membres des commissions : Commission culturelle
Commission des programmes

Commission des galeries

- Membres affiliés au Théâtre de la Convention Européenne
- Membres affiliés à FLTP (Fédération Luxembourgeoise des Théâtres Professionnels)
- Membres de la Presse

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 09/03/2007

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

suivent les signatures

